

REACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES EXPLOITANTS D'ETABLISSEMENT DE LA CONDUITE

Réf de l'action : ECF S401.PR indice 5 du 22/05/26

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de renforcer ses connaissances et ses compétences professionnelles d'exploitant d'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière (arrêté du 18 décembre 2002, arrêté du 8 janvier 2001, arrêté du 9 février 2026).

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Le métier d'exploitant d'établissement à l'enseignement de la conduite automobile a un rôle essentiel dans la formation et la sensibilisation aux risques routiers.
- La formation permet aux exploitants de renouveler l'agrément de leur établissement d'enseignement auprès de la préfecture

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite souhaitant renouveler son agrément dont la durée de validité est de 6 ans (9 février 2026).
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et détenir un agrément
- Maîtrise de la langue française

AVERTISSEMENT

- Le centre est titulaire d'un agrément préfectoral et est référencé sur une liste des établissements agréés
- Cette formation peut être réalisée en partie à distance à condition d'une validation auprès de la DSR

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Culture sécurité routière,
- Pédagogie et psycho pédagogie,
- Réglementation de l'enseignement de la conduite, des permis de conduire et du code de la route,
- Environnement économique, social et fiscal de l'entreprise,
- Environnement commercial, concurrence et consommation.

REACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES EXPLOITANTS D'ETABLISSEMENT DE LA CONDUITE

MOYENS HUMAINS

- Formateur titulaire d'un Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (BAFM)
- Formateur titulaire d'un Titre à finalité professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières (FMESR),
- Formateur titulaire d'un diplôme de niveau VI concernant les environnements économique, social, fiscal,
- Formateur titulaire d'un diplôme niveau VI concernant l'environnement commercial, concurrence et consommation.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives
- Salle de cours équipées de moyens multimédias
- Ressources pédagogiques mises à disposition sous format numérique (le cas échéant)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Attestation de suivi de la formation Réactualisation des connaissances.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

6 à 15 personnes

DURÉE DE LA FORMATION

21h

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.